

DEPARTEMENT RESSOURCES NUMERIQUES

Direction des Infrastructures & Services - Mission Aménagement Numérique du Territoire

Nantes, le 11 octobre 2023

Compte-rendu n°48

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**
AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE Services Hertziens

Date de la réunion: **03/10/2023**

Lieu: **VISIOCONFERENCE**

ORDRE DU JOUR

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
2. POINTS D'AVANCEMENT GÉNÉRAUX / ACTUALITÉS
3. CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	ELU(E)	TECHNIQUE
BOUGUENAIS	Jean-Luc RUNFOLA (excusé)	Aurélie PREVOST
CARQUEFOU	Dominique ANEE (excusé)	Elise RETHAULT
NANTES	Franckie TRICHET (excusé)	Boukmis B. BOUNAB
ORVAULT	Dominique GOMEZ	Nicolas CHABOT
SAINT-HERBLAIN	Jérôme SULIM (excusé)	Isabelle CAIGNON
SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE	Sylvain GATT (excusé)	Christophe MULLOT
VERTOU	Sophie BOUVARD (excusée)	Sullivan GUERS
REZE	Jean-Louis GAGLIONE (excusé)	Jacky DROUET

Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	Boukmis B. BOUNAB	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLE	Chargé de mission aménagement numérique territoire

Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPÉRATEUR	REPRÉSENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Tristan BONAMY Mickaël GODARD	Responsable relations Territoriales Chef de projet déploiement
FREE MOBILE	Samira BOUSLAH Clément ARNOUX	Responsable des Relations Collectivités Territoriales Chargé de Recherche et Négociation
ORANGE	Arnaud Milliot (excusé) Frédérique Amourette Petitgas	Chargé des relations réseau mobile Unité de pilotage réseaux Ouest
SFR	Emmanuelle DESMAS (excusée)	Chargée de relation patrimoine - région Ouest

Diffusion : Présents / excusés / absents

Copie pour information :

- DIRECTIONS ET SERVICES NANTES MÉTROPOLE - VILLE DE NANTES
 - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
 - Jérôme BARATIER, directeur général délégué à la fabrique de la ville écologique et solidaire
 - Nathalie HOPP, directrice générale ressources
- ELU-ES ADJOINT.E DE QUARTIERS NANTAIS / DIRECTION GROUPE DE QUARTIERS NANTAIS
 - **Quartier Breil-Barberie**
Cécile BIR / Jean-Marc JAMIER
 - **Quartier Centre ville**
Gildas SALAÜN / Géraldine GOSSEAUME
 - **Quartier Ile de Nantes**
Olivier CHATEAU / Nadia COUTAND
- DIRECTIONS DES POLES DE PROXIMITÉ
 - Pôle Nantes Centralité : Mathieu PEREZ
 - Pôle Erdre et Loire : Xavier MARTIAL
 - Pôle Loire Chézine : Christine COLIN
 - Pôle Erdre et Cens : Claire PARDA
 - Pôle Loire Sèvre Vignoble : Benoît EVEILLE
 - Pôle Sud ouest : Patrick COROYER
- COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE
 - Directeurs généraux des services des communes membres
 - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (élu.e.s et agent.e.s) des communes membres

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative à l'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (Article 3.3.2- *COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL*). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

1.1. NOUVEAUX SITES D'IMPLANTATION

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPÉRATEUR	CONFORMITÉ	COMMENTAIRE
BOUGUENAIS	Le clos Chaudronnier	1*	44020_022_01	FREE Mobile	NON	Mauvaise intégration paysagère. <i>L'article 2.2.2 - Principes d'intégration environnementale</i> - de la charte ANH de NM prévoit que les signataires de la charte s'engagent à rechercher l'intégration des stations radioélectriques la plus harmonieuse et la plus discrète possible sous réserve de faisabilité notamment technique ou juridique. Une permanence d'information sera toutefois organisée par l'opérateur avec le concours de la commune.
CARQUEFOU	25 rue de l'Amazone	2	44026_022_01	FREE Mobile	OUI	-
NANTES	2ter rue Viviani (Quartier Ile de Nantes)	3	44109_123_03	FREE Mobile	-	Attente Accord AG de la copropriété (19/10/2023) Modification du DIM non-conforme (Absence d'indication de la présence d'un établissement particulier d'établissements particuliers de notoriété publique visée à l'article 5 du décret n° 2002-775 situé à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission > Crèche Concertino - 15 Bd du Gal de Gaulle
	62 Boulevard Victor Hugo (Quartier Ile de Nantes)	4*	44109_159_01	FREE Mobile	OUI	- Accord de principe de la Copropriété via accord Tower Co. Totem - Présence infrastructures ORANGE depuis le 21/02/2017 - PAS de présence d'établissements particuliers Art. 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres des antennes. -Intégration architecturale assimilée à l'existant.

* Projet ayant fait l'objet de CTI dédié

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPÉRATEUR	CONFORMITE	COMMENTAIRE
NANTES	3 rue Vauban (Quartier Centre-ville)	5*	44109_016_19	FREE Mobile	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de principe de la Copropriété via gestionnaire Syndic le 28/07/2023). - emplacement dans zone encadrée par le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) - Pas d'accord ABF - Attente commission ABF du 19/10/2023. - PAS de présence d'établissements particuliers Art. 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres des antennes. <p>APPRECIATION DE CONFORMITE A LA CHARTE sous réserve accord ABF (Vu FREE Mobile le 12/10/2023)</p>
	11-13 rue Moorea (Quartier Breil-Barberie)	6*	44109_174_02	FREE Mobile	-	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de principe de la Copropriété <u>AJOURNE</u> - PAS de présence d'établissements particuliers Art. 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres des antennes. -Intégration architecturale à optimiser avec l'arrivée probable de l'opérateur ORANGE.
ORVAULT	260 Route de Vannes	7	44162_024_01	FREE Mobile	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • pylône monotube 24m en zone commerciale moins favorable en termes de couverture que le toit terrasse du bailleur et plus impactant en termes paysagers • pas possible de mutualiser avec une installation potentielle Bouygues pour cause de refus du bailleur Atlantique Habitations => le sujet du « blocage » des bailleurs sociaux est la priorité de 2024 • <u>Rappel : les communes doivent vérifier si d'autres opérateurs sont intéressés systématiquement.</u> • Réunion multiopérateurs à organiser par M. Gomez
SAINT-HERBLAIN	14 rue Benoit Frachon	8	441162_031_02	FREE Mobile	-	REPORTÉ au prochain CTI d'un commun accord entre la commune et l'opérateur.
	Rue Germaine Tillion	9*	44162_039_01	FREE Mobile	OUI	-

* Projet ayant fait l'objet de CTI dédié

COMMUNES		LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITE	COMMENTAIRE
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE		ZA des Grésillères Avenue Jules Berne	10	44190_020_01	FREE Mobile	OUI	Mutualisations passive sur pylône existant
		Route de Saint Sébastien	11*	44190_022_01	FREE Mobile	OUI	-
REZE		La Trocardière	12*	44143_026_01	FREE Mobile	OUI	-
VERTOU		L'Ebeaupin	13	44215_021_02	FREE Mobile	OUI	-

* Projet ayant fait l'objet de CTI dédié

1.2. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'UNE EVOLUTION PHYSIQUE ET/OU LOGICIELLE

COMMUNES	ADRESSE	RÉFÉRENCE SITE	OPÉRATEUR
-	-	-	-

2. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

- **Basse-Goulaine**

En attente de proposition d'une date de restitution de l'étude par la commune.

- **Instruction Déclaration Préalable**

Demande de pièces complémentaires (RAL - colorimétrie) de la part du service urbanisme de la ville de Nantes jugées pas obligatoires par les opérateurs => la mission ANT organisera une rencontre entre les opérateurs et le service urbanisme pour clarifier la situation.

3. PROCHAIN COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 14 novembre 2023** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.